

Luxembourg, le 21 février 2022

Chers résidents, chères familles, chers collaborateurs,

En raison des assouplissements de la législation, voici les nouvelles recommandations du ministère en vigueur du 12.02.2022 au 30.04.2022 pour les maisons de soins.

Nous avons adapté les règles comme suit :

- **Contrôle TAR obligatoire** en plus du Covid Check 3G (vacciné, guéri, PCR négatif) à chaque entrée
- **Port d'un masque chirurgical** au sein de la maison
- **Respect des distanciations et hygiène des mains**

Pour les collaborateurs ou les résidents, nous suivons le même principe, des tests TAR seront faits régulièrement :

- **Test TAR 3 fois semaines** pour les résidents
- **Test TAR à chaque prise de poste** pour tous les collaborateurs

Tout comme vous, nous nous attendons avec hâte des moments plus sereins.

En vous remerciant pour votre civisme, votre collaboration.



Corinne Fornacciari
Chargée de direction Elysis-Kirchberg